Sciences Eaux & Territoires
INRAE
https://doi.org/10.20870/Revue-SET.2026.52.10476

Cet article est publié sous la licence Creative Commons (CC BY 4.0). La citation comme l'utilisation de tout ou partie du contenu de cet article doit obligatoirement mentionner les auteurs, l'année de publication, le titre, le nom de la revue, le volume, le numéro de l'article et le DOI..

Comment mener une prospective participative efficace ?

Maëlle DROUILLAT [1], Claire PETITJEAN [2], Alexandre HOEZ [3]

[1] ACTeon, Colmar, France.
[2] Syndicat mixte de la rivière Drôme – SMRD, Saillans, France.
[3] Communauté de Communes de la Dombes – CC Dombes, Châtillon-sur-Chalaronne, France.

Correspondance : Maëlle DROUILLAT,m.drouillat@acteon-environment.eu

Issue des retours d'expérience du Syndicat mixte de la rivière Drôme et de la Communauté de communes de la Dombes, cette analyse explore comment mener une prospective participative efficace dans le cadre des projets de territoires pour la gestion de l'eau (PTGE). Entre 2022 et 2025, ces deux territoires ont en effet intégré cette approche pour anticiper les impacts du changement climatique, en adaptant leurs méthodes à leurs contextes respectifs.

Introduction

Afin d'assurer une vision territoriale à long terme adaptée aux enjeux du changement climatique et à l'évolution de la ressource en eau, les acteurs élaborant les projets de territoires pour la gestion de l'eau (PTGE) sont invités à s'engager dans un exercice de prospective. Il s'agit pour les acteurs d'élaborer différents scénarios d'évolution du territoire sous l'influence du changement climatique. Ces scénarios et leurs impacts (sur l'eau, sur la socio-économie du territoire, etc.), mettent alors les acteurs dans un positionnement réflexif sur les meilleurs choix à opérer : quel développement territorial et actions pertinentes pour réduire la vulnérabilité des usages de l'eau et des milieux face au changement climatique ?

Entre 2022 et 2025, deux territoires, élaborant leur PTGE, le bassin versant de la Drôme (Syndicat mixte de la rivière Drôme ou SMRD) et la Dombes (Communauté de communes de la Dombes ou CC Dombes), ont choisi d'élaborer des scénarios prospectifs visant à imaginer des futurs possibles pour leur territoire au prisme de la raréfaction de la ressource en eau.

Toute la question, est alors de proposer une prospective participative efficace, qui aboutisse à des résultats utiles, adaptés au contexte local, préparant en toute fluidité l'étape d'élaboration de la stratégie et de rédaction du plan d'actions.

Un objectif clair et des objectifs sous-jacents pour cette étape de prospective

Le guide méthodologique d'élaboration et mise en œuvre des PTGE [1], est assez libre sur la méthode à adopter pour cette étape, insistant néanmoins sur le fait de bien « envisager l'ensemble des solutions imaginables permettant à la fois de répondre à la problématique actuelle (déséquilibre besoins/ressources) et aux menaces futures (impacts du changement climatique) ».

Engagés dans la méthode dite « scénarios prospectifs [2] », les deux porteurs souhaitaient, pour cette étape, assurer une prise de conscience collective de l'importance des choix de développement territoriaux sur la ressource en eau future, et donc de la vulnérabilité des usages.

Certains objectifs sous-jacents à cette étape permettent, selon nous, d'entrer plus facilement dans l'étape d'élaboration de la stratégie-plan d'action :

– établir /maintenir une dynamique collective autour de la gestion de l'eau actuelle et surtout future (compréhension, écoute mutuelle et co-construction) ;
– aborder les sujets « à tension » sur le territoire pour les déminer avant la phase stratégie-plans d'actions ;
– faire émerger des « idées un petit peu folles », afin de, pourquoi pas, les développer dans la stratégie-plan d'actions (volet expérimentation).

1. https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/Guide%20projet%20de%20territoire%20gestion%20de%20l%27eau_light.pdf
2. D'autres méthodes sont possibles comme les scénarios d'actions contrastés ou les scénarios d'actions à ambition différente.

Figure 1 – Illustration des deux territoires d'étude et caractérisation des principaux enjeux reliés à la ressource en eau.



Témoignage des porteurs de projets de territoire pour la gestion de l'eau.

Comment imaginiez-vous cette étape d'élaboration des scénarios prospectifs lors de l'élaboration de votre cahier des charges ?

Claire Petitjean, SMRD – Les expériences passées du Syndicat en matière de concertation nous ont montré l'intérêt indispensable de coconstruire les démarches avec les participants et de soutenir le dialogue. Ces éléments étaient précisés dans le cahier des charges du marché. Ainsi, cette étape de travail sur les scénarios prospectifs était très attendue au niveau technique comme support de dialogue et d'intégration des ordres de grandeur du changement climatique. À vivre, cette expérience était très riche humainement, nous étions satisfaits du temps accordé à cette phase d'exploration souvent très active et créative comparée aux phases de choix collectifs plus délicats à opérer.

Alexandre Hoez, CCDombes – Sans recul, c'est justement sur cette phase très spécifique, que l'on pressentait comme déterminante, que nos questions étaient les plus nombreuses que nous attendions des propositions fortes des bureaux d'études pour y voir plus clair quant à la façon d'animer et de mettre en œuvre cette phase exploratoire. Le guide national « PTGE » sur lequel nous nous sommes en partie appuyés pour rédiger le cahier des clauses techniques particulières n'était pas forcément très précis sur ce point, donc notre document de consultation restait globalement ouvert, laissant la possibilité au bureau d'étude d'arriver avec leurs propres propositions.

Vous étiez vous déjà penché avec les acteurs du territoire sur des questions de prospective touchant la question de l'eau ?

Claire Petitjean, SMRD – L'étude des volumes maximums prélevables réalisée en 2013 avait permis d'aborder à la fois l'évolution des débits et des prélèvements dans le temps et de questionner les modalités de gestion future. Le plan de gestion de la ressource en eau (PGRE) et son bilan annuel étaient aussi des occasions pour la Commission locale de l'eau d'observer l'évolution des débits et notamment leur chute progressive de ces dernières décennies, d'assurer en transparence la récurrence et le suivi des assecs et d'évaluer la pression de prélèvements des différents usages au regard des volumes maximums prélevables. Ces constats collectifs ont fait émerger le besoin d'appréhender plus précisément les perspectives d'avenir du territoire.

Alexandre Hoez, CCDombes – Nous ne nous étions jamais penchés sur des questions de prospective de manière collective et de façon aussi précise et chiffrée, c'était-là tout l'intérêt de s'appuyer sur cette démarche PTGE.

3. Schéma d'aménagement et de gestion des eaux.

Deux territoires, à des stades différenciés de réflexion sur la gestion de l'eau, pour lesquels il a été imaginé deux processus différents d'animation

La Dombes et la Drôme constituent deux territoires pour lesquels la ressource quantitative est particulièrement fragile, pour autant ces deux territoires ont un historique très différent sur la prise en compte de la ressource en eau (figure 1).

La Drôme est un territoire rencontrant des problématiques liées à la disponibilité de la ressource depuis plusieurs décennies : dès 1997, le premier SAGE[3] de France émerge avec une règle fondatrice pour la gestion quantitative consistant dans un gel des surfaces irriguées, premier signal de prélèvements trop importants comparé à la ressource disponible. En 2013, une révision du SAGE et l'étude des volumes maximums prélevables, confirme les problématiques quantitatives du secteur et les tensions sur la ressource, avec plus particulièrement les irrigants. Les démarches des années suivantes n'ont fait que renforcer les échanges et leviers à activer sur cette question quantitative. Le projet SAGE Drôme 2050 initié dans un contexte de révision du SAGE et d'écriture du PTGE, s'inscrit donc dans un contexte de difficulté quantitative structurelle, mais avec une gouvernance de l'eau bien installée depuis plusieurs années et ayant l'habitude de travailler collectivement sur ces questions.

Le contexte de la Dombes est bien différent : alors que ce territoire se voyait comme un « territoire d'eau », les étangs et cours d'eau ont subi de plus en plus fréquemment des baisses importantes de niveau et de débit sur la décennie 2010. Depuis 2015, une baisse continue du niveau piézométrique en certains endroits de la nappe a traduit un déficit de recharge important. Aucune structure n'agissant sur l'eau à l'échelle de la nappe, la Communauté de communes de la Dombes (dont le territoire se superpose à ~ 80 % au périmètre de la nappe)

a accepté de porter un PTGE (Eau Ain Dombes Saône 2050) et d'établir une gouvernance liée à ce PTGE, avec des acteurs n'ayant pas d'habitude d'échanger de façon collective sur l'eau.

Ainsi le processus global d'animation proposé pour la prospective a été très différent pour ces deux PTGE afin de répondre aux objectifs ci-dessus tout en l'adaptant au contexte et la gouvernance de l'eau (encadré ❶).

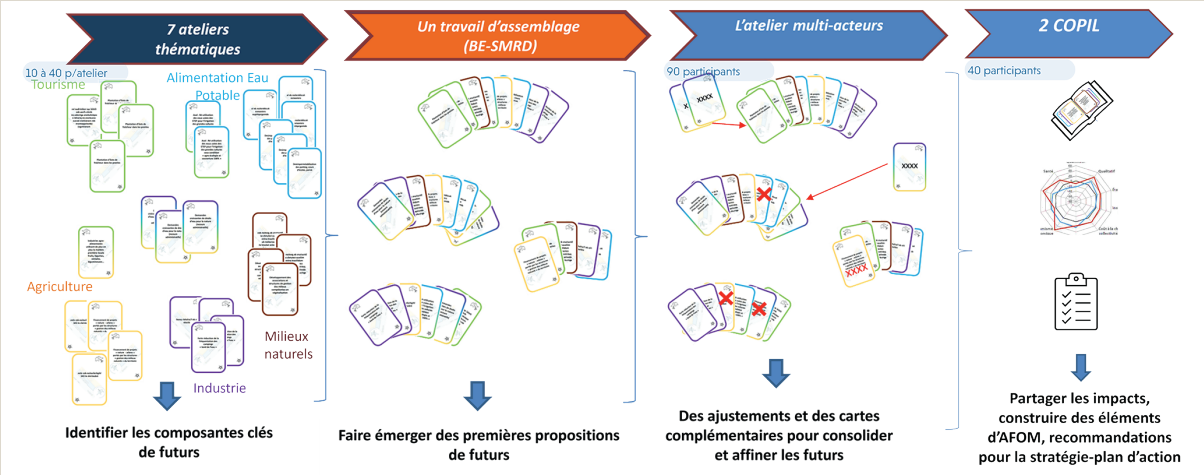
Encadré ❶ – Les étapes de conception de scénarios pour la Dombes et la Drôme.

Avant d'entamer la phase de prospective, un état des lieux, diagnostic et un scénario dit « tendanciel » ont été produits et portés à connaissance. Pour co-construire les scénarios prospectifs les étapes suivantes ont été proposées.

SAGE Drome 2050

1 – Sept ateliers thématiques par catégorie d'usagers : alimentation en eau potable (AEP) aval et amont – industrie –tourisme – agriculture (deux sessions) – milieux naturels. Les ateliers consistaient dans le partage des enjeux rencontrés au sein de l'usage, l'expression de craintes sur des futurs pouvant advenir, le partage de pistes d'actions possibles pour diminuer la vulnérabilité de l'usage à la raréfaction des besoins en eau, cet ensemble permettant de construire des hypothèses différenciées d'évolution par thème (base des scénarios).
2 – Travail interne pour rassembler les hypothèses différenciées d'évolution cohérentes entre thématiques.
3 – Atelier multi-acteurs visant à la transparence des sorties de chaque atelier (posters) et travail sur la rédaction des scénarios proposés par l'équipe d'animation (issu du regroupement des hypothèses cohérentes entre elles).
4 – Deux COPIL (comité de pilotage) pour affiner les scénarios, travailler sur leurs impacts et élaborer des messages clefs pour la phase suivante de stratégie-plan d'actions.

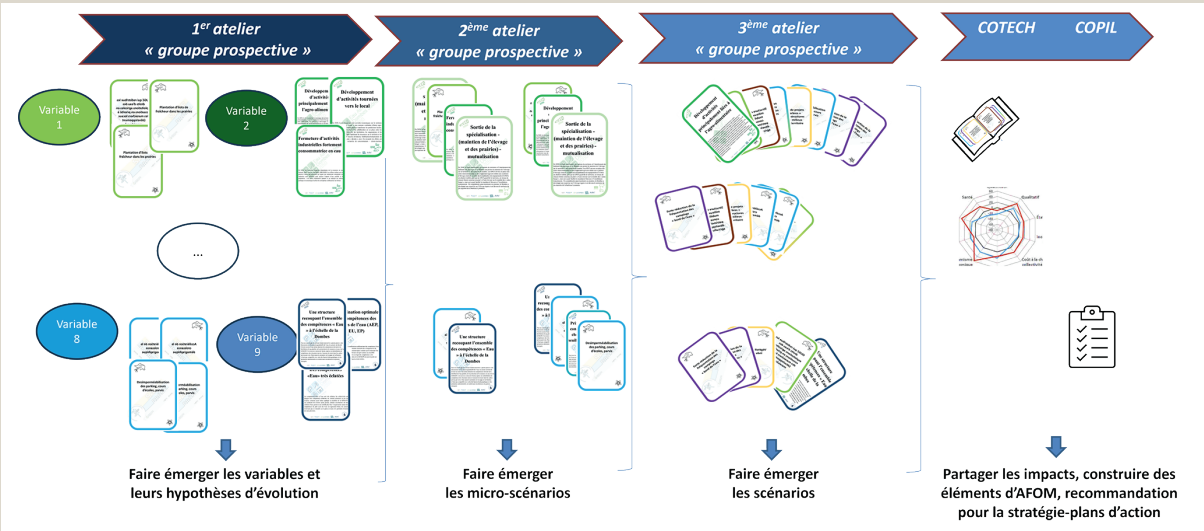
Figure ❷ – Schéma d'élaboration des scénarios prospectifs pour la Drôme.



Eau Ain Dombes Saône 2050

La méthode de prospective appliquée est celle de la construction de scénarios exploratoires par analyse morphologique (simplifiée)[4].
1 – Premier atelier afin de faire émerger les différentes variables et, pour chacune d'entre elle, des hypothèses d'évolution.
2 – Deuxième atelier visant à rassembler pour les variables d'une même thématique (gestion de l'eau – développement du territoire – gestion des milieux), les hypothèses d'évolution cohérentes entre elles de façon à former les micro-scénarios par thématique.
3 – Troisième atelier pour croiser les micro-scénarios entre thématiques en vue de former des scénarios globaux.
4 – Un COTECH (comité technique) et un COPIL pour restituer les scénarios, partager les impacts et construire des recommandations pour la phase d'élaboration de la stratégie et plan d'actions.

Figure ❸ – Schéma d'élaboration des scénarios prospectifs pour la Dombes



4. https://www.futuribles.com/la-prospective/etapes-de-la-demarche/scenarios/

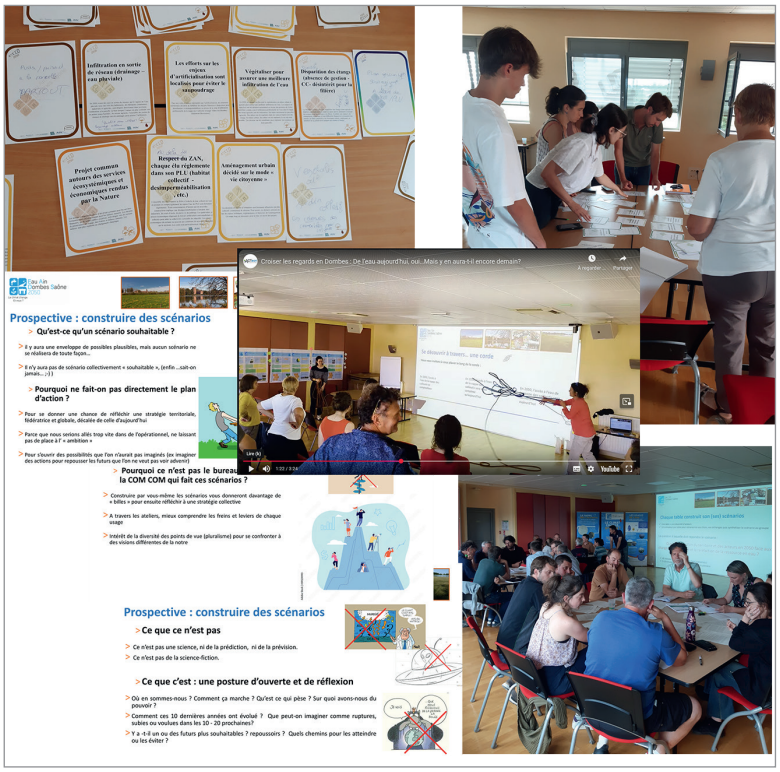
Figure ❹ – Illustrations issues de l'atelier multi-acteurs de SAGE Drôme 2050.



Répondre au premier objectif sous-jacent : des outils d'animation intégrés aux deux processus d'animation pour créer et/oumainenir la dynamique collective autour de la gestion de l'eau actuelle et future

Pour la Drôme, la dynamique collective était à maintenir, dans un contexte d'enchainement d'ateliers sur l'eau depuis des dizaines d'années. Il fallait assurer un climat serein et agréable de travail, la prise en compte de chaque contributeur volontaire tout en sachant qu'ils étaient très nombreux à vouloir s'exprimer, la transparence sur l'ensemble des contributions et leurs prises en compte.

Figure ❺ – Illustrations issues des ateliers prospectifs de Eau Ain Dombes Saône 2050



Il a donc été proposé :

– la mise en place de « brise-glace » pour démarrer chaque atelier afin d'instaurer une dynamique de travail positive alors que le sujet tendait une grande partie des participants ;

– sept ateliers thématiques ouverts, permettant l'expression d'un très grand nombre de participants (invitations très ouvertes avec par exemple plus de quarante agriculteurs présents à l'un des deux ateliers agricoles).

– sept posters issus des sept ateliers thématiques présentés à l'atelier multi-acteurs. Ces supports synthétisaient pour chaque usage la perception de leur vulnérabilité climatique, les futurs espérés/craints, et les scénarios imaginés. Chaque participant a pu alors s'imprégner des perceptions des autres usages et y réagir en petits groupes de parole. Une synthèse collective a ensuite permis d'engager le travail sur les scénarios globaux, renforçant la compréhension mutuelle et la transparence indispensable à la suite ;

– des sessions de travail par petit groupes multi-usages pour l'atelier multi-acteurs, mais aussi pour le COTECH et COPIL (assumant d'être également des instances de réflexion participative), pour favoriser les échanges entre usagers de l'eau (figure ❹).

Pour la Dombes, la dynamique était à créer, en faisant émerger un « noyau dur » de réflexion pour ce sujet, en espérant une pérennisation de cette dynamique pour les étapes futures :

– la structure porteuse a consacré un temps significatif à la constitution du « groupe prospective », un exercice délicat compte tenu des contraintes méthodologiques. En effet, la méthode retenue imposait un effectif limité à une vingtaine de participants maximum, chacun étant désigné in nominae et en tant que représentant d'un usage spécifique pour les trois ateliers consécutifs (respect des quotas type « Commission locale de l'eau – CLE). Au-delà des critères techniques, il fallait aussi veiller à préserver un équilibre humain, en tenant compte des dynamiques interpersonnelles et des profils variés pour garantir la cohésion et l'efficacité du groupe ;

– lors du premier atelier, l'exercice de la « corde », a permis d'accorder une place centrale à la parole de chaque participant. Les temps de présentation (partage du diagnostic, de la méthode, etc.) étaient rythmés par

des sessions interactives : les participants étaient invités à se positionner le long d'une corde en fonction de leur perception personnelle face à une question posée. Cette répartition visuelle révélait instantanément les convergences ou les divergences d'opinions au sein du groupe, qu'elles soient liées à des usages spécifiques ou à des points de vue individuels. Chacun était ensuite libre de s'exprimer pour expliquer son positionnement, favorisant ainsi une meilleure connaissance mutuelle et un échange enrichissant sur les enjeux de l'eau ;

– un enchainement de trois ateliers avec les mêmes participants pour renforcer ce « noyau » mais avec une attention particulière prêtée à la diversité des outils utilisés pour éviter toute « lassitude » et s'assurer de la motivation des participants à revenir : si la méthode des scénarios exploratoire par analyse morphologique est cadrée, différents outils d'animation peuvent contribuer à alimenter chaque étape : jeux de cartes, photo langage, travail en petits groupes, brainstorming collectif, etc. (figure 5).

Répondre au deuxième objectif sous-jacent : réussir à aborder les sujets de tension pour lesdécanter et ainsi préparer le terrain de la phase d'élaboration de la stratégie de plan d'actions

Sur les deux territoires, des sujets communs étaient crispants : la concurrence pour l'eau entre « l'eau potable » et l'irrigation des cultures ainsi que la potentielle mise en place de retenues d'eau pour l'irrigation.

En Drôme, les sujets de friction restent les mêmes depuis plusieurs années. Bien identifiés par les acteurs locaux, ils reflètent des visions souvent divergentes quant à l'avenir du territoire entre groupes d'acteurs. Les sept ateliers thématiques, ont produit des hypothèses, notamment sur ces sujets de tension, tirées dans leurs extrêmes, sans tabou, en l'absence de modération par les autres usages. Ces hypothèses, ont ensuite été reconstituées en scénarios et présentées lors de l'atelier multi-acteurs. Leur caractère « caricatural » a inévitablement suscité des réactions vives, précisément parce qu'elles touchaient à des enjeux déjà tendus. Dans ce contexte, il a été nécessaire d'affirmer que l'exercice de prospective n'avait pas pour but de trancher en faveur d'un scénario plutôt qu'un autre. L'objectif était plutôt d'identifier, pour chaque scénario, ses forces et ses limites, afin d'éclairer les choix futurs.

La méthode d'élaboration des scénarios par analyse morphologique, utilisée pour la Dombes, laissait peu de risque sur le fait d'oublier des angles morts et donc d'occulter de potentiels sujets de tension. La méthode « impose » de balayer et traiter l'ensemble des variables pouvant agir sur le territoire au regard du prisme d'analyse (ici la ressource en eau sous changement climatique). La méthode a permis d'aborder de façon naturelle certains sujets sensibles : futurs avec ou sans SAGE, futurs avec ou sans régulation des prélèvements, futurs avec plus ou moins de développement de l'agriculture irriguée. Le fait de constituer différents scénarios permettait d'imaginer les différents possibles (auxquels les participants adhéraient ou non), mais la discussion collective pour affiner chaque scénario venait d'ores et déjà poser quelques limites pour l'acceptation des scénarios par tous.

Témoignage des porteurs de projets de territoire pour la gestion de l'eau.

La phase de prospective, a-t-elle, selon vous, participé à des discussions ensuite plus apaisées autour des sujets en tension ?

Claire Petitjean, SMRD – Lors de la phase prospective, il a été proposé d'aborder assez frontalement les sujets de tension en les nommant et en caricaturant des scénarios spécifiques. Cette étape a en effet soulevé de nombreuses discussions entre les participants et permis d'ouvrir ces sujets, de libérer les points de vue et de permettre aux participants d'acquérir une certaine maturité de réflexion sur ces sujets. Le territoire a pu plus librement travailler par la suite sur ces sujets même si l'équilibre reste fragile et que les croyances initiales peuvent être facilement reposées sur la table. Il nous faut dans ce cas, rester très fermes sur les décisions prises dans le cadre du processus pour éviter tout retour en arrière.

Alexandre Hoez, CCDombes – Oui complètement ! C'est justement en mettant en œuvre cet imaginaire collectif et en regardant quels sont les effets de telle ou telle trajectoire sur les besoins et la ressource en eau que l'on prend conscience qu'il n'y a pas de voie miracle et qu'il y aura une demande incompressible pour satisfaire l'ensemble des usages… À partir de là, on comprend que l'on doit aller vers des solutions de compromis dans lesquelles chaque catégorie d'usagers doit consentir à faire des efforts de sobriété.

Répondre au troisième objectif sous-jacent : arriver à faire émerger des « idées un petit peu folles », afin de pourquoi pas, les développer dans la stratégie-plan d'actions (volet expérimentation)

Par définition, un exercice de prospective amène à se projeter dans un futur, qui, s'il doit être plausible, ne doit pas se positionner dans un carcan trop contraint. Se projeter à 2050 donne le droit d'imaginer des choses assez différentes y compris dans des thèmes qui nous paraissent assez « stables ». Rappeler cela aux participants peut être intéressant pour aider à l'émergence d'idée « un petit peu folles ».

Pour la Drôme, l'exercice de prospective a volontairement introduit la notion de « rupture » pour stimuler la construction des hypothèses d'évolution et favoriser l'émergence « d'idées un petit peu folles ». Cependant cette notion de « rupture », connotée sur le territoire, car déjà portée par une intercommunalité du territoire, a fait émerger des difficultés sur la partie agricole – certains appelant à une rupture agricole : sobre en intrants (dont l'eau), d'autres la rejetant, d'une peur d'un territoire replié sur lui-même, coupé des marchés régionaux, nationaux ou internationaux. Les acteurs ont fini par reconnaître que la diversité des systèmes agricoles était une nécessité pour le territoire. C'est à partir de ce moment que les idées « jugées un peu folles » par les uns ou les autres ont trouvé leur légitimité à exister dans des « scénarios un peu fous », poussés à l'extrême – autonomie alimentaire totale, hydrologie régénérative à grande échelle, ou retenues agricoles massives pour une agriculture tournée vers les marchés extérieurs. Ces scénarios et leurs idées ont pu continuer à « vivre » pendant toute

Témoignage des porteurs de projets de territoire pour la gestion de l'eau.

Y a-t-il des idées « un petit peu folles » marquantes pour vous qui ont émergé dans cette phase prospective ? Y a-t-il eu des suites ?

Claire Petitjean, SMRD – D'un point de vue technique, l'idée « un peu folle » finalement qui a su trouver une place centrale dans la stratégie à l'issue du travail prospectif est l'ambition sur le volet résilience des milieux et des sols. Même si ce volet paraissait indispensable au syndicat de rivière porteur du PTGE, nous ne pensions pas qu'il puisse être autant soutenu, quasi par tous les participants et dans cette ambition de déploiement très ambitieux à l'échelle du bassin versant de solutions fondées sur la nature. Reste désormais, le défi technique et territorial de mettre en œuvre ce volet avec une animation foncière capitale. Une autre idée finalement « un peu folle » est le consensus autour des stockages intersaisonnier pour l'irrigation avec une ambition de réaliser des stockages au service de la transition agricole. Le défi aujourd'hui est important et se confronte aux modalités de garantie de changements de pratiques agricoles des irrigants dépendants de ces ouvrages. L'exercice n'est ni simple ni résolu actuellement et toujours en discussion.

Alexandre Hoez, CCDombes – C'est peut-être le seul point sur lequel je suis resté sur ma faim. J'aurais aimé que sortent des ateliers de cette étape et de la suivante (programme d'actions) des choses un peu plus ambitieuses en termes d'adaptation du bâti pour de la réutilisation des eaux usées traitées ou de la gestion des eaux pluviales à la parcelle, voire, dans notre cas très particulier, la mise à profit de l'hydrosystème « étangs » pour répondre aux enjeux de substitution des prélèvements sur la nappe.

En quoi cette phase de scénario a-t-elle permis selon vous de faire émerger des questionnements sur le développement territorial (plus qu'une « seule phase d'élaboration de stratégie » ?)

Claire Petitjean, SMRD – La phase de scénario a très vite mis en lumière les leviers impactant la ressource en eau et leur importance. Maintenant, les leviers identifiés sont également des leviers structurants de l'économie du territoire comme le développement urbain, l'assolement agricole en lien avec les débouchés. Les acteurs se sont retrouvés assez vite confrontés à des décisions économiques prises dans d'autres espaces de décisions (comme le schéma de cohérence territoriale ou plan local d'urbanisme intercommunal) et choix politiques réalisés à d'autres échelles comme pour les marchés agricoles (échelle nationale ou européenne notamment), y compris en présence de stratégie agricole et alimentaire ambitieuse des intercommunalités du territoire. Cette phase a permis de toucher les limites de l'exercice et le besoin d'assumer encore plus de cohérence quand c'est possible entre les différentes arènes de discussions et décisions.

Alexandre Hoez, CCDombes – Cette phase de scénario permet de visualiser de façon très concrète dans quelle mesure les différentes trajectoires d'évolution du territoire impactent notre demande en eau donc notre dépendance. Sur un territoire à forte dynamique démographique comme le nôtre (quasiment +1 % de population par an), lorsqu'on regarde à vingt-cinq ans, on réalise l'ampleur de la problématique et la hauteur de la marche à franchir si on veut atteindre l'objectif de 16 % de diminution des prélèvements à 2030 du Plan Eau et du Plan de bassin d'adaptation au changement climatique (PBACC) Rhône-Méditerranée 2024-2030 !

cette phase parce qu'il avait été acté qu'il ne s'agissait pas d'en choisir un pour le futur du territoire.

En Dombes, la répétition d'ateliers avec un groupe se consolidant au fil du temps a permis d'instaurer un climat de confiance, renforcé par une approche ludique et des outils d'animation adaptés, propice à l'émergence d'idées innovantes et parfois audacieuses. Parmi celles-ci figuraient des propositions telles que la ré-infiltration active de l'eau dans la nappe, la création d'une arène citoyenne intergénérationnelle dédiée à la gestion de l'eau à l'échelle du territoire, l'utilisation de l'intelligence artificielle pour le pilotage de la ressource, le développement de l'hydroponie (en lien avec les compétences piscicoles locales), ou encore l'idée de suspendre l'accueil de nouvelles populations dans les zones dépendantes de la nappe. Une méthode particulièrement efficace a consisté à faire rédiger aux participants, de manière anonyme sur des cartons, leurs idées personnelles, qui étaient ensuite présentées par l'animateur au groupe. Bien que beaucoup de ces idées n'aient pas été retenues pour la suite, compte tenu de l'avancée du territoire sur les enjeux de l'eau, leur discussion a permis d'élargir les horizons, d'enrichir les échanges et, peut-être, de planter les premières graines pour les futurs programmes d'actions.

Finalement l'objectif de cette étape est-il atteint ? A-t-on assuré une prise de conscience collective de l'importance des choix de de développement futur sur la ressource en eau de façon efficace ?

Les scénarios de la Drôme ont révélé aux acteurs que certaines visions du développement territorial, lorsqu'elles sont poussées à l'extrême, peuvent avoir un impact majeur sur les ressources locales. Par exemple, une approche axée sur le « développement du potentiel alimentaire » montre des conséquences quantitatives significatives, tandis qu'une « vision sobriété » laisse peu de marge de manœuvre en termes de volumes, surtout pour un territoire en quête de croissance. Cependant, comme ces scénarios ont été volontairement poussés dans leurs limites, leur plausibilité réelle a semblé faible aux yeux des acteurs locaux. Cela a pu limiter leur prise de conscience. Pour compenser cet effet, l'élaboration de messages clés et l'animation d'ateliers de travail – intégrant des données chiffrées sur le lien entre développement et sobriété – pour la phase de stratégie a permis de recentrer les réflexions.

Les scénarios élaborés pour la Dombes ont permis de prendre conscience de l'impact significatif des politiques d'accueil de population – combinées ou non à des mesures de sobriété – sur les besoins en eau. Cependant, pour ce territoire, les scénarios ont surtout révélé un enjeu central : l'influence des outils de la gestion de l'eau et la gouvernance liée sur le développement futur. Cette question a dominé les débats et orienté la phase suivante d'élaboration de la stratégie, devenant le point focal des réflexions.

Il est vrai que la « prospective participative » n'est pas efficace dans le sens où elle prend du temps (environ six mois), alors que certains acteurs voudraient immédiatement se pencher sur la stratégie et le plan d'actions pour « avancer ». Néanmoins et à notre sens, la prospective

participative est efficace si elle répond bien à tous les objectifs que nous avons cités précédemment, le processus d'animation envisagé ayant une part importante dans l'atteinte de ces objectifs. Même si le sujet est complexe et parfois source de tensions, la démarche PTGE a tout à gagner à proposer une prospective ludique et collaborative, permise par l'absence d'enjeu décisionnel à ce stade. Cela ne pourra que renforcer la dynamique de groupe, l'appropriation des enjeux futurs, de la force des leviers activables pour s'engager plus sereinement ensuite dans l'élaboration de la stratégie et du programme d'actions. ■

Encadré ❷ – En savoir plus

Retour en vidéo et témoignages sur l'animation des scénarios pour Eau Ain Dombes Saône 2050. **https://youtu.be/qW8-LxdufoY**

La démarche des scénarios en prospective, Futuribles. https://www.futuribles.com/la-prospective/etapes-de-la-demarche/scenarios/

Guide de concertation territoriale et de facilitation, Lisode, 2024. https://www.lisode.com/wp-content/uploads/2024/12/2024-guide-concertation-territoriale-Lisode.pdf

Voir aussi…

Dans le numéro « Animer un projet de territoire pour la gestion de l'eau : les défis de la prospective et de l'agroécologie » :

Les projets de territoire de gestion de l'eau : de leur principes et émergence à une appropriation différenciée selon les bassins hydrographiques. **https://doi.org/10.20870/Revue-SET.2026.52.10296**